

la chaleur quelquefois étouffante dans sa cellule, sans se présenter jamais à la fenêtre lorsqu'elle aurait pu, à certaines heures du jour, y trouver un peu de fraîcheur. Enfin le règlement de vie qui lui fixait la distribution de son temps et auquel elle était rigoureusement et religieusement fidèle, lui fournissait la matière d'une nouvelle et très dure mortification.

Tant de prières et de pénitences, une vie si pauvre et si dure continuée toujours la même pendant tant d'années sont la preuve incontestable d'une vertu héroïque dans la Sœur Le Ber et d'un amour sans bornes envers Jésus-Christ résidant dans la sainte Eucharistie. Mais ce qui relève l'éclat de sa vertu et montre comme à découvert tout ce qu'elle lui inspirait de force, de magnanimité et de constance, c'est qu'elle observait ce genre de vie sans éprouver aucune consolation sensible : dans les efforts continuels qu'elle était obligée de faire contre elle-même pour persévérer sans se relâcher jamais de sa ferveur, elle n'était soutenue par aucun appui humain ni encouragée par aucune de ces douceurs que beaucoup d'âmes rencontrent, au moins de temps en temps, dans la pratique de la vie parfaite.

En 1698, Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec, étant revenu de France et ayant fait sa visite à la Congrégation, fut bien aise d'y voir cette sainte recluse, dont il avait entendu parler avec estime et vénération. Il se fit donc conduire à sa cellule, et après qu'il se fût informé de sa manière de vivre, il ne put s'empêcher d'en être singulièrement frappé et d'admirer lui-même tout ce que produisaient de force, de générosité et de constance dans cette âme céleste, sa foi vive et ardente, et les flammes de sa charité envers Jésus-Christ au Très Saint Sacrement.

Sur ces entrefaites, deux Anglais de considération, qui se trouvaient à Ville-Marie, et qui connaissaient la famille Le Ber, témoignèrent au Prélat le désir de la voir dans sa solitude pour s'assurer par eux-mêmes si tout ce qu'ils en avaient entendu dire était conforme à la vérité.

Il ne douta pas que la vue de cette recluse ne fit sur leurs cœurs une salutaire impression, et voulut bien les conduire lui-même à sa cellule. Ils furent extraordinairement frappés de voir la plus riche fille du Canada dans un réduit si étroit et si pauvre, et endurer tant de privations à la fois. Car, bien que, par obéissance, elle eût conservé la propriété de ses biens, la Sœur Le Ber pratiquait aussi exactement la pauvreté réelle dans sa cellule, que pouvaient le faire de fervents religieux dans les communautés les plus réformées et les plus austères.